

Étapes vers le leadership

Aide financière pour les frais de scolarité et de voyage

L'**aide financière pour les frais de formation et de voyage** est disponible une fois par an, de 2009 à 2012. Cette aide fait partie des fonds octroyés par Agriculture et Agroalimentaire Canada pour le financement du projet *Étapes vers le leadership*, par l'intermédiaire du Conseil de l'adaptation agricole, dirigé par ce secteur industriel. L'objectif de l'aide financière est d'aider tous ceux et celles qui n'ont pas la possibilité d'assister ou de participer aux formations en leadership, notamment, aux activités du programme *Étapes vers le leadership*.

Les montants d'aide financière se basent sur les besoins et sur la disponibilité des fonds et ils sont répartis théoriquement dans le cadre de programmes offerts tout au long de l'année. Toutes les décisions relèvent du pouvoir discrétionnaire de la gestionnaire du projet *Étapes vers le leadership* ou de son remplaçant désigné.

Les demandes doivent être dûment remplies, puis soumises et reçues au bureau du *Rural Ontario Institute* (ROI) au plus tard dix (10) jours avant le début du programme pour lequel on demande l'aide financière. Tous les demandeurs seront informés de la décision de financement avant la formation en leadership. Dans la plupart des cas, le versement de l'aide financière aura lieu, lorsque le programme aura été achevé et ne pourra être réclamé que par les étudiants ayant participé au programme de formation en leadership et ayant rempli le formulaire de dépenses dans un délai de 30 jours. Les dépenses admissibles sont les suivantes : le coût du programme de formation, les frais de scolarité, l'hôtel, les repas et les autres dépenses de voyage encourues en route. Les reçus des repas (maximum de 30 \$ par jour), des hôtels et des autres dépenses de voyage, sont exigés.

Le montant d'aide financière ne doit pas dépasser 50 p. 100 du total estimatif des dépenses, jusqu'à un maximum de 500 \$. Les demandeurs qui sollicitent des dépenses de voyage doivent financer les dépenses encourues au cours des premiers 200 km du voyage (ou 80 \$). Il est possible d'obtenir des fonds supplémentaires en cas de circonstances atténuantes. On donnera la priorité aux programmes du projet *Étapes vers le leadership*, mais on prendra en considération des cours de formation externes.

Les demandes dûment remplies doivent être expédiées à :

Mme Alicia Evans
Gestionnaire de projet, Programmes de formation en leadership
Rural Ontario Institute
5653 Highway 6 North, RR#5
Guelph ON N1H 6J2

Téléphone : 519-826-4204
Télécopieur : 519-826-4208
Courriel : aevans@ruralontarioinstitute.ca



DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR FRAIS DE VOYAGE ET DE SCOLARITÉ

Nom du demandeur : _____

Adresse : _____

N° de téléphone : _____ Code postal : _____

N° de téléphone cellulaire : _____

Adresse de courriel : _____

Programme de formation en leadership :

Date des ateliers du programme de formation en leadership : _____

Droits d'inscription ou frais de scolarité du programme de formation en leadership :

_____ \$

Coût estimatif du voyage : \$ _____ - 80,00 \$ = _____ \$

ou

Coût estimatif du kilométrage : (_____ km - 200 km) x 0,40 \$ = _____ \$

Repas pendant le voyage : _____ \$

(pour les voyages de plus de trois heures – reçus obligatoires)

Logement pendant le voyage (reçus obligatoires) : _____ \$

Autres dépenses admissibles que vous souhaitez réclamer : _____ \$

TOTAL ESTIMATIF DES DÉPENSES _____ \$

Montant réclamé pour les frais de voyage et de scolarité

(Ne peut pas dépasser 50 p. 100 du total des dépenses estimatives,
jusqu'à un maximum de 500 \$ payable à la fin du programme) :

_____ \$

Veuillez répondre aux questions suivantes et ajoutez une feuille supplémentaire si nécessaire :

1. Quel est le programme de formation en leadership auquel vous souhaitez participer? (Nom du programme, dates, détails sommaires s'il ne s'agit pas du programme *Étapes vers le leadership*.)

2. Pourquoi devrions-nous examiner la possibilité de vous accorder de l'aide financière pour les frais de voyage et de scolarité?

3. Comment comptez-vous employer les connaissances que vous espérez acquérir en participant à ce programme de formation en leadership?

Signature du demandeur

Date

** La demande doit être dûment remplie, soumise et reçue au bureau du ROI au plus tard 10 jours avant le début du programme pour lequel on demande de l'aide financière.

À l'usage du bureau

Admissible à l'aide financière pour les frais de voyage et de scolarité : Oui ___ Non ___

Le demandeur a fourni des informations suffisantes pour déterminer son admissibilité ou son manque d'admissibilité : Oui ___ Non ___

Le demandeur a soumis le formulaire de dépenses dûment rempli : Oui ___ Non ___

Le chèque des dépenses a été traité et envoyé : Oui ___ Non ___